



COMMUNIQUE DE PRESSE – Paris, 5 novembre 2013

L'ingénierie publique menace l'ingénierie privée

Quand le développement de l'ingénierie publique détruit les emplois locaux et les savoir-faire de nos PME ! Trois organisations professionnelles des entreprises de la maîtrise d'œuvre, CINOV, l'UNSFA et l'UNTEC, alertent l'opinion et les décideurs.

Depuis plusieurs années, de multiples structures publiques et parapubliques au service des collectivités, agences techniques départementales, SPL ou SPLA, se sont constituées et concurrencent directement les concepteurs et prescripteurs de la filière construction et travaux publics : architectes, économistes de la construction, ingénieurs...

20 000 emplois locaux menacés

Ainsi des dizaines de milliers de PME, représentant plusieurs centaines de milliers d'emplois, qui subissaient déjà de plein fouet le ralentissement économique, se voient aujourd'hui potentiellement privées d'une part importante de la commande publique. On évalue à 20 000 le nombre d'emplois locaux actuellement menacés dans nos territoires dans les métiers de maîtrise d'œuvre (soit 2Mds d'euros de CA).

Nous sommes favorables à une gestion de l'exploitation des services publics par les collectivités qui s'en fourniraient les moyens ! Mais la bonne et louable gestion de ces services publics n'a rien de commun avec le développement de ces structures qui remplissent des missions, qui étaient jusqu'alors assumées par les prestataires privés de la maîtrise d'œuvre, souvent sans mise en concurrence (régime juridique dit du « in house »).

Des pratiques tarifaires déconnectées des prix de revient réels, avec nos impôts !

Aujourd'hui, ces structures affaiblissent nos PME, soit en retirant de nombreux marchés du secteur concurrentiel, soit, alors qu'elles disposent de ressources publiques, en absorbant une part croissante des marchés soumis à concurrence, grâce à des pratiques tarifaires déconnectées des prix de revient réels. Toutes ces structures publiques ou parapubliques s'affranchissent trop facilement des règles contraignantes de la commande publique, et bénéficient des financements des impôts versés par les entreprises quand elles se retrouvent en situation de concurrence face à elles.

Nos branches professionnelles qui représentent des milliers de PME et d'emplois non délocalisables, sont des acteurs majeurs du développement local. Alors que nous sommes principalement concernés par l'actuel projet de loi qui étend la compétence que les conseils généraux apportent aux communes, à la voirie, à l'aménagement du territoire et à l'habitat, nous n'avons été ni auditionnés, ni consultés. Nos PME n'intéressent-elles donc pas nos élus ?

Urgent d'être entendus

Il est maintenant urgent que nous soyons entendus pour limiter le rôle de cette ingénierie publique qui doit être strictement encadré et limité à l'aide à la décision et développer et renforcer le rôle de l'ingénierie privée. Il est également nécessaire de préciser le champ d'intervention des Sociétés Publiques Locales (SPL et SPLA) et agences techniques départementales qui se développent maintenant sur l'ensemble du territoire.

Porter ainsi atteinte à l'ingénierie privée est d'autant plus préjudiciable, qu'au regard des contraintes auxquelles sont soumises les finances publiques locales et du niveau sans cesse relevé des ingénieries demandées, il est quasi certain que ces structures publiques ne pourront suppléer demain une maîtrise d'œuvre privée qu'elles auront en grande partie affaiblie, voire fait disparaître.

L'ensemble de nos organisations demande à être associé à une consultation aboutissant à la rédaction de textes définissant une action publique efficace, transparente et respectueuse du rôle économique et qualitatif essentiel de nos PME dans le tissu économique national.

Dominique Sutra Del Galy

Président de la Fédération CINOV

Marie-Françoise Manière

Présidente de l'UNSFA

Pierre Mit

Président de l'UNTEC

QUI SOMMES-NOUS ?

Fédération

CINOV

CINOV fédère depuis plus de 100 ans 14 syndicats techniques de l'ingénierie, du conseil et du numérique. Pas un hôpital, un lycée, une route, un pont, un aménagement, etc. ne se fait sans le recours à nos métiers. C'est dire les emplois qualifiés que nos entreprises créent ou maintiennent sur nos territoires...

www.cinov.fr

UNSFA

Héritière d'un long passé syndical professionnel, l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes existe depuis 1969 grâce à un rassemblement unitaire.

Elle entend défendre les intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des architectes qui exercent dans le cadre de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, mais également proposer à la profession et aux pouvoirs publics toutes adaptations aux évolutions sociales, techniques et humaines de notre temps.

www.syndicat-architectes.fr

UNTEC

Union nationale des Economistes de la construction, est l'unique organisation professionnelle des Economistes de la construction. Les valeurs fondamentales de l'Untec sont l'assistance confraternelle, la formation et le perfectionnement de ses membres et de leurs collaborateurs, la recherche-développement comme voie de l'excellence de la profession sur toutes ses missions. Au-delà de ses membres, l'Untec œuvre dans l'idée de fédérer l'ensemble des Economistes de la construction, quel que soit leur statut professionnel, et de servir la maîtrise de la qualité, des coûts et des délais dans l'acte de construire et de rénover

www.untec.com

CONTACTS PRESSE

Fédération CINOV

Frédérique Lebon

Directrice

de la communication

+33(0) 6 08 92 12 35

lebon@cinov.fr



UNSFA

Patrick Julien

Délégué Général

+33(0)6 07 08 81 53

dg@unsfa.com



UNTEC

Pierre Mit

Président

president@untec.com